Valeyres-sous-Rances, le 19 mai 2009

Au Conseil Général de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 28/09 – Bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2008

I Bilan au 31 décembre 2008

A. Actif

<u>Disponibilités</u>

Elles s'élèvent à Fr. 971'880.19 en diminution de Fr. 199'548.14 par rapport au 1^{er} janvier 2008, cette différence s'explique par le paiement de la facture du goudronnage final des rues du village sans avoir eu recours à un emprunt bancaire.

<u>Débiteurs</u>

Ce poste se monte à Fr. 610'200.02 contre Fr. 496'274.85, soit une augmentation de Fr.113'925.17 dû, entre autre, à des impôts non encaissés pour Fr. 73'854.- ainsi qu'une différence de report de solde de Fr. 35'442.80 depuis le bilan au 31 décembre 2007 sur le nouveau programme informatique, expliqué par le fait que les Fr. 114'449.05 du compte des débiteurs ont été déduits des Fr. 35'442.80 de celui des créanciers.

Titres et placements du patrimoine financier

Avec un montant total de Fr. 658'247.35 il ne varie avec le résultat 2007 que par l'amortissement du restaurant "A la Vieille Auberge" de Fr. 14'000.-.

Actifs transitoires

Ils se montent à Fr. 67'868.65 dont Fr. 8'930.10 de subventions cantonales pour les forêts, Fr. 40'449.- pour le solde 2008 de la péréquation encore à recevoir, Fr. 9'942.- du décompte final de l'ASIBCO et de Fr. 4'572.- pour la participation du subside ECA de la convention des sapeurs-pompiers.

Investissements

Ce compte du bilan a augmenté de Fr. 49'616.55 passant à Fr. 1'631'901.-. Il est détaillé comme suit :

- Fr. 103'963.85 = amortissements usuels;
- Fr.127'033.80 = amortissements extraordinaires et
- Fr. 280'614.25 = nouveaux investissement (routes Fr. 245'322.10 et gaz Fr. 35'292.10)

Participations permanentes

Cette rubrique diminue de Fr. 12'350.- par année grâce aux remboursements, par le SIEARV, du prêt de la commune à cette association. Elle se solde à Fr. 642'069.65.

B. Passif

Créanciers

Les engagements courants s'établissent à Fr. 95'016.45, soit essentiellement dus aux factures suivantes :

Fr. 6'988. Fr. 20'000. Fr. 30'300. ASIBCO – aménagement de la salle ACT;
facture Maillefer – isolation de la grande salle;
décompte final de DTP – mise en séparatif;

- Fr. 12'610.85 = Etat de Vaud – participation aux transports publiques et

- Fr. 3'531.- = Ruf Diffusion – nouveau module informatique.

Emprunt à moyen et long terme

Le total des dettes bancaires est de Fr. 1'206'738.65. Ce poste est en diminution de Fr. 63'005.10. Cette évolution résulte des remboursements contractuels des engagements communaux.

L'emprunt de Fr. 400'000.- contracté auprès de la Centrale des Communes Suisses pour l'achat du restaurant devra être remboursé totalement en 2010.

Passifs transitoires

Ils se montent à Fr. 19'923.28 dont principalement Fr. 11'212.50 d'intérêts courus pour la dette de Fr. 400'000.- contractée auprès de la Centrale d'émission des Communes Suisses et de Fr. 6'043.- pour la facture de l'Etat de Vaud pour encaissement des impôts.

Fonds de réserves

Ce poste a diminué de Fr. 106'000.- pour totaliser Fr. 2'539'071.35. Cette différence est due au prélèvement de ces fonds pour les routes de Fr. 56'500.-, pour le gaz de Fr. 42'500.- et pour le compte amortissement des routes de Fr. 7'000.-.

Capital

Le capital au 31 décembre 2008 passe à Fr. 721'417.13, d'où une augmentation de Fr. 29'340.20 résultant de l'excédent des produits 2008.

Il Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement 2008 présente, après comptabilisation des amortissements ainsi que des mouvements aux fonds de réserves, un total de charges de Fr. 1'810'577.69 et un total de produits de Fr. 1'839'917.89 soit un excédent de produits de Fr. 29'340.20 (pour comparatif Fr. 28'127.18 en 2007).

Les charges de fonctionnement, avant amortissement et attribution aux fonds de réserves, s'élèvent à Fr. 1'565'580.-.

Les recettes s'élèvent quant à elles à Fr. 1'733'917.89 sans prendre en compte les prélèvements sur fonds de réserves.

1. Administration

11.311.0 Achat mobilier et matériel

Comme prévu depuis plusieurs années nous avons changé le programme informatique de la commune pour environ Fr. 18'000.-, auquel on ajoute l'achat d'un ordinateur et d'une imprimante pour Fr. 5'000.-. Dans ce compte est compris également la facture pour création du site internet communal de Fr. 2'000.-.

2. Finances

21. <u>Impôts</u>

Les rentrées d'impôt sur le revenu et la fortune ont été de Fr. 80'000.plus élevé que sur les comptes 2007 et Fr 100'000.- de plus que projeté sur le budget 2008, ce qui compense en partie la diminution de Fr. 140'000.- des impôt sur les successions, par rapport aux compte 2007.

22.352.0 <u>Péréquation directe horizontale</u>

Le calcul de la péréquation financière horizontale procure un solde positif de Fr. 85'380.-. Ce solde est quasi identique à celui encaissé en 2007. Sans compter que nous avons reçu des retours pour les frais de transports de Fr. 76'417.-.

35. Bâtiments

352.314.1 Grande salle : entretien bâtiment et installations fixes

En conformité avec le budget 2008, notre grande salle à été entièrement isolée pour une facture de Fr. 20'000.-. Nous avons très rapidement constaté une augmentation de la température à l'intérieur du bâtiment tout en nous permettant de diminuer le chauffage.

358.314.2 <u>La Vieille Auberge : entretien bâtiment.</u>

La chambre froide du restaurant communal a dû être entièrement révisée afin qu'elle soit en conformité avec les contrôle d'hygiène, coût final : Fr. 11'582.-.

5 Instruction publique et cultes

51 et 52 <u>Enseignement primaire et secondaire</u>

Les charges scolaires 2008 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles – primaire et secondaire. Ces charges s'élèvent à Fr. 74'376.- pour le primaire et Fr. 162'418.- pour le niveau secondaire.

7 Sécurité sociale

71, 72 et 73 La facture finale de ce poste pour 2008 s'est bouclée à Fr. 384'786.- soit Fr. 87'492.- de plus que les comptes 2007 et Fr. 109'786.- de plus que prévu sur le budget 2008 (pour rappel le budget 2009 prévoit Fr. 422'500.-)

81 Services industriels

81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans les comptes dans le cadre du SIAERV intercommunal.

Municipal responsable : Thierry Vidmer